

Réalisé par **Gruner AG**
St. Jakobs-Strasse 199, CH-4020 Bâle, T +41 61 317 61 61, www.gruner.ch

Nr.

UBB Schadenmühle, Baden

Client : Département des constructions, des transports et de l'ingénierie environnementale, canton d'Argovie

Lieu : Baden

Période de réalisation : 2021 - 2024

Prestations : Points forts de l'UBB : documentation, surveillance et coordination (qualité de l'air, bruit des travaux et drainage)

Description du projet : la Mellingerstrasse à Baden (route cantonale K268) a été améliorée pour réduire les accidents de camions au niveau du pont ferroviaire CFF bas et faciliter la circulation. La hauteur de passage a été augmentée en abaissant la chaussée et un nouveau rond-point a été construit aux intersections Burghaldenstrasse et Kreuzlibergstrasse.

Le pont CFF a été remplacé par une nouvelle construction avec une plus grande portée, et des pistes cyclables et des trottoirs plus larges ont été aménagés.

- > Instructions de l'entrepreneur concernant la protection de l'environnement sur le chantier.
- > Réponses aux questions environnementales de la part de la Direction de chantier, de l'entreprise et du maître d'ouvrage.
- > Contrôles réguliers du chantier, y compris des procès-verbaux pendant la durée des travaux.
- > Surveillance et coordination de la lutte contre les néophytes et de leur élimination dans le respect de l'environnement.



Surveillance des zones sensibles sur le chantier



1

L'UBB a régulièrement vérifié, à l'aide de la liste des machines, si les émissions sonores de celles-ci respectaient le niveau de mesure B pour les travaux de jour et le niveau de mesure C pour les travaux de week-end et de nuit. Lors des visites du chantier, les autocollants LWA apposés sur les machines et indiquant le niveau de puissance acoustique ont été contrôlés.

2

Les eaux usées alcalines (par exemple provenant des travaux de bétonnage) ont été collectées et acheminées vers un bassin de décantation et une installation de neutralisation à l'IP Pilzhüsli. Le pH et la turbidité de l'eau traitée ont été régulièrement contrôlés et consignés. Conformément aux directives de la ville de Baden, l'eau traitée n'a été rejetée dans les égouts que lorsqu'une profondeur de visibilité d'au moins 30 cm (selon Snellen) était atteinte.

3

Les déchets de construction ont été collectés selon le principe des bennes multiples. Les bennes ont été étiquetées pendant toute la durée des travaux. Dans l'ensemble, le chantier donnait une impression de propreté et les déchets laissés par les passants étaient régulièrement ramassés et éliminés.